

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 07192

Numéro SIREN : 411 827 991

Nom ou dénomination : YMB

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2018 sous le numéro de dépôt 37378



20180373782016

DATE DEPOT : 31/05/2018

N° DE DEPOT : 37378

N° GESTION : 1997B07192

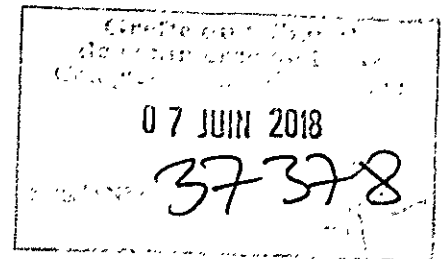
N° SIREN : 411827991

DENOMINATION : YMB

ADRESSE : 9 rue du Champs de Mars 75007 Paris

MILLESIME : 2016

.



YMB
Société à Responsabilité Limitée au capital de 81 000 Euros
Siège social : 9 rue du Champ de Mars 75007 PARIS
411 827 991 R. C. S. PARIS

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2017**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve :

- Le rapport de gestion.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à Madame Dominique BENIAMOU de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions de la gérance et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte nette de 151 000 Euros, décide de l'apurer par prélèvement sur le solde du compte « autres réserves ».

A l'issue de cette affectation, le solde créditeur dudit compte s'élève à 11 663 696 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées :

- La convention de prestations de services techniques conclue avec la société ODEON HOTEL en date du 1^{er} juin 2015.
Aux termes de ladite convention, notre société s'engage à fournir son assistance et ses conseils dans les domaines relevant des services comptables et financiers, administratif, juridique et fiscal, commercial et conseil marketing, ressources humaines, systèmes d'information et service de secrétariat.
Nos prestations sont rémunérées sur la base d'une partie égale à la quote-part de chaque filiale dans les charges d'exploitation consommées dans le cadre de la réalisation desdites prestations, laquelle quote-part sera calculée au prorata des chiffres d'affaires hors taxes de l'ensemble des filiales majorée d'une marge égale à 10 %.

Nous avons facturé :

- la somme de 178 309 Euros hors taxes au titre de ladite convention.
- Et la somme de 120 000 Euros hors taxes au titre des fonctions de la Présidente.

DB

- La convention d'animation avec la société ODEON HOTEL en date du 1^{er} juin 2015.
Aux termes de ladite convention, notre société s'engage à fournir une assistance et une coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité.
Cette convention ne fera l'objet d'aucune rémunération.
- La convention d'assistance technique et commerciale
Conclue avec la société SABLONS PRESSING
Située 18 bis rue Madeleine Michélin 92200 NEUILLY SUR SEINE
Dont la Gérante est Madame Dominique BENHAMOU
A ce titre, notre société a facturé la somme de 11 535 Euros hors taxes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au cours de l'exercice à :

- Madame Dominique BENHAMOU
La somme de 70 911 Euros en contrepartie de ses fonctions de Gérante.

Egalement, l'Assemblée approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales, tant obligatoires que facultatives, d'un montant de 21 426 Euros afférentes à la rémunération de la Gérante.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.



YMB
Société à Responsabilité Limitée au capital de 81 000 Euros
Siège social : 9 rue du Champ de Mars 75007 PARIS
411 827 991 R. C. S. PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2017**

Concernant la résolution d'affectation du résultat votée
de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

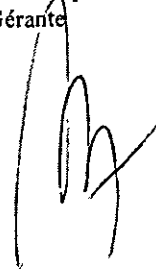
L'Assemblée Générale approuve les propositions de la gérance et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte nette de 151 000 Euros, décide de l'apurer par prélèvement sur le solde du compte « autres réserves ».

A l'issue de cette affectation, le solde créditeur dudit compte s'élève à 11 663 696 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dominique BENHAMOU
Gérante



②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise YMB				Néant * ☐	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 81 000)		DA	81 000	77 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	6 945 863	6 067 218
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	8 100	7 740
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	11 814 696	12 148 494
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(151 000)	(333 798)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées*		DK	184 416	67 976
	TOTAL (I)		DL	18 883 081	18 035 030
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 070 015	3 895 660
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	45 576	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	44 755	25 334
	Dettes fiscales et sociales		DY	83 470	26 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		954
Compte régu.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	4 243 816	3 948 857	
Ecart de conversion passif*		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	23 128 897	21 983 888	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	533 147	369 260
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DB

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Désignation de l'entreprise :		YMB				Néant * ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	345 517	FH		FI	345 517 167 300	
		FJ	345 517	FK		FL	345 517 167 300	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 452 818	
	Autres produits (1) (11)					FO	2	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	349 971 187 916	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	138 345 218 123	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 334 10 219	
	Salaires et traitements*					FY	200 657 88 832	
	Charges sociales (10)					FZ	82 891 35 880	
	TOTALS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	6 038 8 907
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	0
	Autres charges (12)					GF	480 263 361 780	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(130 292) (193 844)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	109 082	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 823 81 609	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	137 905 81 610	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GO		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 732 36 789	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	57 732 36 769	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
						GV	80 174 44 840	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GW	(50 118) (149 004)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DB

Désignation de l'entreprise :		YMB		Néant * ☐		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		34 925		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	17 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 000	34 925		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 441	152 443		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG	116 440	67 976		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	117 881	220 419		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(100 881)	(185 494)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK		(700)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	504 876	284 451		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	655 876	618 248		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(151 000)	(333 798)		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP				
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 452	816		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	21 426	15 080		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9	21 426			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	Produits de cession des éléments d'actif		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Amendes		1 441			
Dotation amortissement dérogatoire frais acquisition titres		116 440				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1		Exercice N-2		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme à l'original
MA